

TERMES DE REFERENCE
DU COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME CADRE D'APPUI A LA PLANIFICATION POUR UNE
GESTION STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT (PRECAGED) PHASE 3

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrit dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

Mission du coordonnateur

Sous la supervision du Ministre chargé du Plan, le Coordonnateur national sera responsable de l'exécution des activités prévues par le Programme. Il sera appuyé par quatre experts, un pour le sous-programme « appui à la mise en œuvre du schéma directeur statistique », un pour le sous-programme « appui à la planification et à la gestion stratégique du développement », un pour le sous-programme « appui à la planification décentralisée et à l'aménagement du territoire » et un pour le sous-programme « appui à la formation, la communication et la documentation ». Plus spécifiquement, le Coordonnateur est chargé de :

- organiser, superviser et coordonner l'ensemble des activités des différents sous-programmes et s'assurer de la qualité des actions ;

- assurer la cohérence du programme avec les autres programmes et projets ;
- coordonner la préparation des plans de travail annuels des différentes composantes et assurer le suivi et la mise en œuvre de ces derniers ;
- Développer le partenariat entre le programme et les autres programmes/projets de gouvernance économique;
- renforcer la communication entre les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du programme ;
- superviser la gestion des finances et des biens qui seront mis à la disposition du programme ;
- superviser l'ensemble du personnel de la Cellule ;
- contrôler les demandes d'avance de fonds, les rapports financiers trimestriels et les rapports d'avancement du projet avant transmission au Ministre chargé du Plan pour accord et signature ;
- participer aux missions d'évaluation et consultations globales du programme ;
- encadrer les missions d'audit interne et leur fournir l'appui nécessaire ;
- mettre en place un mécanisme permettant un suivi régulier des différentes activités du programme ;
- réaliser toute autre activité concourant à la mise en œuvre des objectifs du programme ;
- contribuer à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités du programme.

Profil du poste

L'expert doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme universitaire de 3ème cycle (bac + 5) en Sciences Économiques ou Ingénieur statisticien économiste (option macroéconomie ou économie du développement);
- § Dix 10 ans de pratique dans le domaine de la planification et de la gestion du développement ;
- § Bonne connaissance de l'architecture du système de planification et des structures nationales de planification ;
- § Bonne connaissance des OMD, du CSLP, des documents d'orientation sectoriels et des projets et programmes et orientés vers la lutte contre la pauvreté ;
- § Expérience dans le domaine de la gestion des projets et programmes de développement ;
- § Solide expérience dans les questions de suivi - évaluation des programmes et projets orientés vers la lutte contre la pauvreté ;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Esprit d'équipe, bonnes relations interpersonnelles, qualité de leadership et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE
DE L'EXPERT CHARGE DU SOUS- PROGRAMME « APPUI A LA PLANIFICATION ET A LA GESTION
STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT »

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrira dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

Mission de l'Expert

Sous la supervision du Coordonnateur national du Programme, l'expert chargé du sous-programme « Appui à la planification et à la gestion stratégique du développement » sera responsable de la supervision et de l'exécution de toutes les activités composant le sous-programme. A ce titre, il sera chargé de :

- élaborer et mettre à jour le programme de travail du sous-programme et l'harmoniser avec les autres volets du programme ;
- assurer et/ou superviser la mise en œuvre des activités prévues par le plan de travail notamment en ce qui concerne l'appui à la promotion de la démarche prospective pour la prise en compte du long terme dans la planification et la gestion stratégique du développement, l'appui à la mise en œuvre et au suivi-exécution du CSCRP et des OMD, l'appui à la consolidation des acquis dans le domaine institutionnel des procédures et politiques de planification ;

- élaborer les termes de référence des missions de consultation prévues dans le cadre de l'exécution du sous-programme et superviser les travaux des consultants nationaux et internationaux et s'assurer de la qualité des travaux réalisés ;
- travailler en étroite collaboration avec la cellule CSLP et les services du système de planification ;
- superviser l'élaboration de tous les rapports liés au sous-programme et s'assurer de leur qualité ;
- appuyer le Coordonnateur national dans la réalisation de l'interface entre le projet et les autres projets de gouvernance économique ;
- exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordonnateur, dans le cadre du programme.

Profil du poste

L'expert doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme universitaire de 3ème cycle (bac + 5) en Sciences Économiques (option macroéconomie ou économie du développement ou planification);
- § Dix 5 ans de pratique dans le domaine de la planification et de la gestion du développement ;
- § Bonne connaissance de l'architecture du système de planification et des structures nationales de planification ;
- § Bonne connaissance des OMD, du CSLP, des documents des politiques sectorielles et des projets et programmes et orientés vers la lutte contre la pauvreté ;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE
DE L'EXPERT CHARGE DU SOUS-PROGRAMME « APPUI A LA PLANIFICATION DECENTRALISEE ET A
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrira dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

Mission de l'Expert

Sous la supervision du Coordonnateur national du Programme, l'expert chargé du sous-programme « appui à la planification décentralisée et à l'aménagement du territoire » sera responsable de la mise en œuvre du volet planification décentralisée et aménagement du territoire. Dans ce cadre, il sera chargé de :

- élaborer et mettre à jour le programme de travail du sous-programme et l'harmoniser avec les autres volets du programme;
- assurer et/ou superviser la mise en œuvre effective des activités prévues notamment celles relatives à la consolidation des acquis en matière d'amélioration des outils, instruments et méthodes en vue d'assurer une synergie et une mise en cohérence, à tous les niveaux de planification, l'appui à la prise en compte de certains thèmes transversaux comme la dimension population, équité/genre, environnement, VIH/SIDA dans les politiques, plans, et programmes de développement aux différents échelons territoriaux ;

- appuyer le Coordonnateur national dans la réalisation de l'interface entre le projet et les autres projets de gouvernance locale ;
- élaborer les termes de référence des consultants nationaux et internationaux et s'assurer de la qualité des travaux réalisés ;
- superviser l'élaboration de tous les rapports liés au sous-programme et s'assurer de leur qualité ;
- exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordonnateur dans le cadre du programme.
-

Profil du poste

L'expert doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme universitaire (bac+ 5) en sciences Economiques ou sociales;
- § Dix 5 ans de pratique dans le domaine de la planification, de la gestion du développement et l'aménagement du territoire ;
- § Bonne connaissance de l'architecture du système de planification et des structures nationales de planification et des questions de décentralisation;
- § Bonne connaissance des schémas d'aménagement du territoire, des documents des politiques sectorielles et des projets et programmes et orientés vers la lutte contre la pauvreté ;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE DE L'EXPERT CHARGE DU SOUS-PROGRAMME « APPUI A LA FORMATION, LA COMMUNICATION ET LA DOCUMENTATION »

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrira dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

Mission de l'Expert

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Programme, l'Expert chargé du sous-programme « appui à la formation, la communication et la documentation » sera responsable des activités de formation, de communication et de documentation menées dans le cadre du Programme. Il est chargé d'initier et de mettre en œuvre un ensemble d'actions de formation, de communication et de documentation permettant un renforcement des capacités des acteurs aux différents niveaux, dans les domaines de la planification, de la gestion du développement et de la statistique. A ce titre, il est chargé de:

- actualiser le plan de formation en rapport avec les activités des autres sous-programmes ;
- organiser, superviser et faire le suivi-évaluation de la mise en œuvre de ce plan de formation ;
- développer des relations de partenariat avec le système universitaire et les institutions de renforcement des capacités de gestion du développement ;
- assurer la formation et l'appui conseil aux formateurs et concepteurs de manuels de formation ;

- élaborer un répertoire sur les compétences techniques internes et externes en matière de formation ;
- contribuer en rapport avec les experts des autres sous-programmes à la mise au point des supports pédagogiques des outils et instruments de planification et de gestion du développement pour la formation des utilisateurs ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les acquis en gestion du développement ;
- superviser la réalisation des activités de communication, d'information et de documentation ;
- assurer le suivi de la mise à jour du site.

Profil du poste

L'expert doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme universitaire (bac+ 5) en sciences sociales;
- § Dix 5 ans de pratique dans les domaines de la formation, de la communication et de la documentation ;
- § Bonne connaissance de l'architecture du système de planification, des structures nationales de planification et questions de décentralisation;
- § Bonne connaissance du système national statistique, des schémas d'aménagement du territoire, des documents de politiques sectorielles et des projets et programmes orientés vers la lutte contre la pauvreté ;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE DE L'EXPERT CHARGE DU SOUS-PROGRAMME « APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE »

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrira dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

Mission de l'Expert

Sous la supervision du Coordonnateur national du Programme, l'expert chargé du sous-programme « Appui à la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique » sera responsable de la supervision et de l'exécution de toutes les activités composant le sous-programme. A ce titre, il sera chargé de :

- élaborer et mettre à jour le programme de travail du sous-programme et l'harmoniser avec les autres volets du programme ;
- assurer et/ou superviser la mise en œuvre des activités prévues par le programme de travail notamment en ce qui concerne l'appui à la réforme institutionnelle du système statistique national notamment la réforme de la DNSI, l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de planification de la production, de l'analyse et de la diffusion statistiques, la définition et la réalisation d'un consensus autour des normes de production et de diffusion des statistiques, l'appui à la mise à disposition des producteurs des outils de développement des statistiques ;

- contribuer, en relation avec la DNSI, à développer un mécanisme plaidoyer pour la mobilisation de ressources pour le financement du schéma statistique ;
- travailler en étroite collaboration avec les services du système statistique national à la mise en œuvre du sous-programme statistique ;
- identifier les besoins de formation des cadres chargés d'animer le système statistique national et organiser de sessions de formation selon les besoins identifiés ;
- appuyer le Coordonnateur national dans la réalisation de l'interface entre le projet et les autres projets dans le domaine des statistiques ;
- élaborer les termes de référence des consultants nationaux et internationaux et s'assurer de la qualité des travaux réalisés ;
- superviser l'élaboration de tous les rapports liés au sous-programme et s'assurer de leur qualité ;
- exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordonnateur dans le cadre du programme.

Profil du poste

L'expert doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme universitaire (bac+ 5) en sciences Economiques ou ingénieur en statistiques;
- § Dix 5 ans de pratique dans le domaine de la statistique ;
- § Bonne connaissance du système statistique national;
- § Bonne connaissance du schéma directeur de la statistique, des normes de production, de la comptabilité nationale, des méthodes d'enquête;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANTE D'EQUIPE

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrira dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

TACHES :

Sous l'autorité du Coordonnateur national du Programme, son rôle constituera à aider la coordination du Programme à réaliser ses fonctions et à exécuter différents travaux tels que :

- la préparation des horaires de réunions, l'accueil et la distribution de la documentation ;
- la rédaction des correspondances de routine, la réception et le tri du courrier ;
- la dactylographie des documents de toutes sortes relatifs aux activités du bureau ;
- la préparation des documents administratifs et le suivi des correspondances ;
- l'exécution de certains travaux de photocopies ;
- l'implantation d'un système de classification et l'assurance de sa bonne marche ;
- l'accueil et la réception des visiteurs ;
- la préparation des réunions, des ateliers, des séminaires ;
- le suivi des dossiers du Personnel du Projet ;
- l'appui au suivi Budgétaire ;

- la mise à jour des rapports financiers ;
- l'accomplissement de toute tâche, relative aux activités du bureau, demandée par le Coordonnateur et les responsables des différents volets.

Profil du poste

L'Assistant e d'équipe doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme d'études professionnelles en secrétariat, comptabilité ou administration;
- § Dix 3 ans de pratique dans le domaine du secrétariat et de l'administration;
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- § Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse.

TERMES DE REFERENCE DE L'AGENT DE REPROGRAPHIE

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrit dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

TACHES :

Sous l'autorité du Coordonnateur national du Programme, son rôle constituera à aider la coordination du Programme à réaliser ses fonctions et à exécuter différents travaux tels que :

- la photocopie, la reliure et l'assemblage de documents ;
- le suivi de l'entretien courant des machines de reprographie ;
- l'accomplissement de toute tâche confiée par le coordonnateur.

Profil du poste

L'Agent chargé de la reprographie doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Diplôme d'études fondamentales au moins.
- § Dix 5 ans de pratique dans le domaine de la reprographie;
- § Connaissance dans l'entretien des équipements de reprographie.
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche ;
- § Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;

TERMES DE REFERENCE DU CHAUFFEUR

Contexte :

Le Gouvernement du Mali en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'élaborer la troisième phase du Programme Cadre de renforcement des capacités nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED). Le dit programme vise le renforcement des capacités des acteurs du développement aux différents échelons territoriaux (national, régional et local) dans les domaines de la planification et de la gestion stratégique du développement, de la statistique et dans certains domaines transversaux qui sont d'actualité ou qui constituent des préoccupations émergentes. Le Programme s'inscrit dans la logique de la valorisation des acquis des phases précédentes. Ses réalisations découleront des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Le Programme développera des synergies probantes avec les projets/programmes intervenant dans le même domaine. Un accent particulier sera mis à l'internalisation des bonnes pratiques de planification, de gestion stratégique du développement et de statistique qui pourront être amplement vulgarisées.

Ce nouveau Programme d'appui du PNUD au système national de planification et de gestion stratégique du développement au Mali est structuré autour des actions suivantes :

- l'appui au système statistique national à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- la poursuite du renforcement des capacités nationales de prospective, de planification et de gestion stratégique du développement ;
- la nécessité d'améliorer et de vulgariser les méthodes, outils et instruments de pilotage du développement au niveau central et sectoriel, régional et local notamment en matière de planification, programmation et de suivi – évaluation des actions de développement ;
- l'accompagnement technique plus poussé et mieux ciblé des Collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de développement, à travers notamment le renforcement de leurs capacités dans certains domaines spécifiques comme : l'intercommunalité, la prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes, les relations avec la tutelle, l'établissement de partenariats et négociations ;
- la nécessité de disposer d'un nouveau plan de formation qui prend en charge les nouveaux besoins dictés par l'évolution du contexte national, régional et local ;
- le développement de la communication et l'information, la mise en place d'une documentation appropriée au niveau des principaux services de planification et de statistique.

TACHES :

Sous l'autorité du Coordonnateur national du Programme, son rôle constituera à aider la coordination du Programme à réaliser ses fonctions et à exécuter différents travaux tels que :

- la conduite du personnel du programme et des missionnaires reçus par le programme ;
- la distribution du courrier ;
- le suivi et l'entretien des véhicules ;
- l'accomplissement de toute tâche confiée par le Coordonnateur.

Profil du poste

Le chauffeur doit répondre aux qualifications suivantes :

- § Certificat d'études primaires au moins ;
- § Etre titulaire d'un permis de conduire de catégorie B au moins ;
- § Dix 10 ans de pratique dans la conduite;
- § Connaissance dans l'entretien des véhicules,
- § Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche (fournir attestations de travail);
- § Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel.